

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 20 mai 2003 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 27 mai 2003 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Réjean Langlois
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Grégoire Rompré
madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Sylvie Huot et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée à 21 h 37. Messieurs les commissaires Claude Béland, Denis Boulianne, René Gélinas et Yves Tousignant ont quitté à 22 h 20.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Nathalie Bédard accompagnée de ses enfants.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et du procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 447 0503 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0503-20 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.3 Mot du directeur général adjoint.
- 9.1 Entente Festival d'été de Shawinigan.
- 17.2 Suspension d'un employé.
- 17.3 Inversion des horaires.

QUE l'article 4.1 « Affectation du personnel des directions d'établissement 2003-2004 » soit déplacé pour être considéré après l'article 17 de l'ordre du jour;

QUE l'article 11.1 « Dépôt du projet de modification du plan d'effectif – E.H.D.A.A. » soit retiré pour être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 448 0503 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 mai 2003 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0503-21, soit adopté en y apportant la correction suivante :

- ✓ À la page 241, à la première ligne de la résolution 430 0503, remplacer le mot « marmonies » par « harmonies ».

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame Nathalie Bédard d'Hervey Jonction réitère sa demande pour éviter le transfert de sa fille en maternelle de l'école Masson vers l'école Le Sablon d'Or. Madame Bédard rappelle que ses autres enfants qui fréquentaient l'école Le Sablon d'Or ont été transférés vers l'école Masson. Elle mentionne l'importance pour sa famille de quatre enfants de demeurer unie en fréquentant la même école.

Président

En réponse à madame Bédard, monsieur le président Jean-Yves Laforest la remercie de sa présence au conseil des commissaires et souligne que la situation de transfert d'élèves n'est pas particulière à la municipalité d'Hervey Junction. Monsieur Laforest réfère à la problématique de décroissance de clientèle scolaire et indique que la demande de madame Bédard est à l'étude par les Services de l'enseignement aux jeunes, tout en précisant que le conseil des commissaires ne peut cependant pas faire de promesse quant à une solution dans le sens souhaité par madame Bédard.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue présente un rapport concernant un projet particulier à l'école secondaire du Rocher. S'ensuivent des discussions au terme desquelles il est convenu de réinscrire ce sujet à la prochaine séance du conseil des commissaires et de déposer ce document.

Document relatif à un projet particulier à l'école secondaire du Rocher

RÉSOLUTION 449 0503 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déposé le document 0503-22 relatif au rapport concernant un projet particulier à l'école secondaire du Rocher.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, le directeur général adjoint, monsieur Pierre Chénard, souligne qu'il en est à sa dernière séance du conseil des commissaires compte tenu de sa retraite imminente. Monsieur Chénard souligne dans un premier temps que lorsqu'il était professionnel et coordonnateur, il avait une image de directions de services compétentes. Il mentionne qu'à titre de directeur et ensuite du directeur général adjoint, il a été en mesure d'avoir une confirmation de cette compétence. Il remercie donc les directions de services pour leur collaboration et leur support continu.

Monsieur Chénard remercie ensuite les membres du conseil des commissaires pour la saine confiance à son égard et leur attitude constructive manifestée notamment lors des divers comités de travail. Monsieur Chénard profite de l'occasion pour souligner les qualités de rassembleur de monsieur le président Jean-Yves Laforest et ses capacités à s'approprier ainsi qu'à défendre les dossiers et le remercie.

Monsieur Chénard tient finalement à remercier le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, pour son support immédiat et quotidien. Il souligne que dans ce contexte de gestion par la culture plutôt que par la structure, le discours est au respect, à la consultation et à l'équité. Il mentionne que malgré son horaire chargé, le directeur général prend toujours le temps de poser les questions nécessaires pour bien connaître toutes les facettes d'une situation, d'un dossier et de s'assurer que tout élève et tout employé, peu importe son titre, soit traité avec respect et justice. Il remercie donc monsieur Hogue pour la « formation continue ».

Monsieur Chénard complète ses remerciements en précisant que ce fut un privilège de travailler avec toutes et tous et qu'il est fier d'être un maillon de la Commission scolaire de l'Énergie.

Président

QUE monsieur le président Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Bussière donne des renseignements sur la visite de la délégation du Mali. Il est fait part du changement d'horaire ayant eu pour effet d'annuler la visite prévue au Carrefour Formation Mauricie. Cependant, une rencontre avec la délégation du Mali a eu lieu à Trois-Rivières conjointement avec les représentants de la Commission scolaire Chemin-du-Roy.

Sur un autre dossier, le secrétaire général fait état de démarches faites auprès du Festival d'été de Shawinigan pour une entente relative à l'utilisation du terrain et des locaux de l'école secondaire Val-Mauricie. Le secrétaire général recommande alors la conclusion d'une entente conforme au projet présenté lors de la dernière séance du conseil des commissaires. Il est donné suite à cette recommandation.

Entente Festival
d'été de
Shawinigan

RÉSOLUTION 451 0503 : CONSIDÉRANT que le Festival d'été de Shawinigan a présenté une demande pour l'utilisation du terrain et des locaux de l'école secondaire Val-Mauricie pour leurs activités au mois de juin 2003;

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec le Festival d'été de Shawinigan;

QUE monsieur le président Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue présente, pour fins d'adoption, une recommandation quant au plan d'effectif du personnel professionnel. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Plan d'effectifs du
personnel
professionnel pour
2003-2004

RÉSOLUTION 452 0503 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel professionnel pour l'année scolaire 2003-2004 et la consultation faite auprès du syndicat des professionnelles et professionnels du Cœur du Québec (S.P.P.C.Q.);

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectif du personnel professionnel comme suit :

Président

Secrétaire

Abolition de postes

- 2 postes d'orthopédagogue, 25 heures/semaine, secteurs Shawinigan, Grand-Mère et Normandie;
- 1 poste d'orthopédagogue, 20 heures/semaine, secteurs Shawinigan, Grand-Mère et Normandie;
- 1 poste d'orthopédagogue, 9 heures/semaine, secteurs Shawinigan, Grand-Mère et Normandie;
- 1 poste de psychoéducatrice, 6 heures/semaine, secteurs Shawinigan, Grand-Mère et Normandie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procèdent au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé
de la
correspondance
reçue

RÉSOLUTION 453 0503 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 27 mai 2003, décrit au document 0503-23.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 20 h 30, il est procédé à un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 454 0503 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée pendant le huis clos (21 h 37) alors que messieurs les commissaires Claude Béland, Denis Boulianne, René Gélinas et Yves Tousignant ont quitté pendant le huis clos, soit à 22 h 20.

À 22 h 45, il est procédé à la réouverture au public de la séance et des résolutions sont adoptées.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 455 0503 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Report de
l'application de la
résolution
354 0503
relativement à
l'implantation du
changement de
l'horaire des
écoles pour 2003-
2004

RÉSOLUTION 456 0503 : CONSIDÉRANT l'étude réalisée et la décision prise par le conseil des commissaires le 22 avril 2003 relativement à l'implantation, en 2003-2004, d'un nouvel horaire des écoles primaires et secondaires;

CONSIDÉRANT que la version la plus récente de ce projet d'horaire, déposée le 20 mai 2003, met notamment en évidence des effets importants sur l'organisation des services précédant le début et suivant la fin des journées de fréquentation scolaire;

CONSIDÉRANT par ailleurs, sur la base des informations reçues, la nécessité d'assurer une consultation à ce sujet, étendue à l'ensemble des parents des élèves fréquentant les écoles de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, compte tenu de la proximité de la prochaine année scolaire, que la commission scolaire dispose actuellement d'un délai insuffisant pour circonscrire l'ensemble des particularités caractérisant l'application de ce projet et compléter d'autre part la consultation des parents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit reportée l'application de la résolution 354 0403, relative à l'implantation en 2003-2004 d'un changement de l'horaire des écoles;

QUE, par suite, ne soient pas appliqués en 2003-2004 le changement d'horaire visé par la susdite résolution ainsi que le cycle 9 jours/4 périodes au secondaire sauf pour le secteur du Haut Saint-Maurice;

QUE, dans cette éventualité, celle-ci soit applicable en autant que la volonté du milieu exprimée en appui sera acceptée par le conseil des commissaires;

QUE soit poursuivie l'étude de ce dossier en y associant, avant toute décision d'application, une consultation des parents des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Affectation du
personnel de
directions
d'établissement

RÉSOLUTION 457 0503 : CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs du personnel de direction des écoles pour l'année scolaire 2003-2004 a été adopté par la résolution numéro 364 0403;

CONSIDÉRANT, aux fins d'application de ce plan, que des affectations sont requises et que des consultations ont été réalisées à cet effet, notamment auprès de l'Association mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement ainsi que des conseils d'établissement susceptibles d'être concernés par des modifications à la direction;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT l'évaluation effectuée par la direction générale relativement aux besoins et priorités des établissements pour l'année 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que le personnel de la catégorie des directions d'établissement soit affecté tel que décrit au document numéro 0503-24, à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement

Comité de sélection pour le comblement de postes vacants de directions d'établissement

RÉSOLUTION 458 0503 : CONSIDÉRANT, par suite de départs à la retraite et au processus d'affectation du personnel de directions d'établissement pour l'année scolaire 2003-2004, que des postes de directions d'établissement sont vacants;

CONSIDÉRANT, aux fins de comblement de ces postes, qu'il y a lieu de procéder à l'affichage et à la formation d'un comité de sélection ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit procédé à un affichage interne des postes vacants de directions d'établissement;

QUE soit formé un comité de sélection pour les fins précitées, lequel est composé des personnes suivantes :

- ✓ Danielle Bolduc, commissaire;
- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Réal Julien, commissaire;
- ✓ Grégoire Rompré, commissaire;
- ✓ Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ Claude Leclerc;
- ✓ une direction d'école désignée par l'Association mauricienne des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement (pour la partie sélection en référence aux enseignantes et enseignants des cohortes constituées pour la fonction de direction d'établissement).

Adopté unanimement

À 23 h, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 459 0503 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire